L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 AOUT 1890.

63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 16 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes et Offres et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 31 Août.

Nous publierons dimanche, 31 août, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1889-90 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs

PAR J. V. GOURDAIN — Vente péremptoire en partage, de propriétés de valeur bien situées dans le 3me District et vingt une actions du chemin de fer urbain la N. O. C. and L. R. R. Co.

PAR JAS. P. GUINAULT — Propriété dans le Sixième District, sur l'avenue Louisiana, Nos 59 59 1/2 et 61 et un terrain vacant faisant face à la rue Annonciation.

PAR MATON PAUL & DENIS.—Trois magasins en briques à deux étages, Nos 222, 224 et 226 rue Magasins. Belle résidence en bois à deux étages, No 349 rue Baronne, près Erato. Magasin en briques et résidence coin du Chemin du Bayou et de la rue St Claude; Cottage No 406 rue St-Claude.

PAR LE SHERIF — Propriété de valeur rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas. Propriété dans le Troisième District.

PAR P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité—Le contenu d'un magasin de coutellerie, consistant en couteaux bouchettes, ciseaux, cuillères, plateaux, comptoirs, meubles, etc.

Deux réponses à un ennemi de la République en France.

Le Temps :

Un écrivain qui ne s'est jamais signalé par son amour pour la République et les institutions libres, déclare, dans un journal, et d'une manière ironique, qu'on est bien heureux de vivre sous un pareil régime lorsqu'il se passe certains faits graves, au dehors ou au dedans, parce que la responsabilité de ces faits ne retombe sur personne en particulier, tandis que, sous une monarchie, on s'en prendrait au roi. Inutile d'ajouter que les faits signalés par notre confrère sont tous de ceux qu'un gouvernement peut éviter par sagesse et par conseil: notamment, le nombre croissant des suicides; le renchérissement des lits d'hôpital, ou l'affaiblissement de la procrétion. Les adversaires de la République sont coutumiers de cette bonne foi dans leurs polémiques, et ce n'est plus seulement dans les campagnes arriérées, qu'aujourd'hui on s'en prend au gouvernement quand il tombe trop d'eau ou pas assez, ou quand la récolte est compromise, c'est à la première page des grands journaux de Paris. Ainsi le vent, sans doute, le progrès.

Il n'y a qu'un malheur en tout ceci: c'est que l'argumentation de notre confrère reste vraie, même quand on en supprime l'ironie, et qu'elle se tourne alors à l'avantage et à l'honneur de la République. Il est parfaitement exact, en effet, que la République jouit d'une supériorité sur toutes les autres formes de gouvernement: elle est impersonnelle. C'est même, soit dit en passant, pour lui conserver cette supériorité, que les républicains luttaient, naguère, de toute leur énergie et de toutes leurs forces, contre la coalition des réactionnaires et des boulangistes. Oui, la République est impersonnelle, et, comme telle, peut se tirer à meilleur compte, avec plus de sang-froid, d'une difficulté internationale que ne ferait une monarchie. C'est ainsi encore qu'elle se rit de certaines attaques, mortelles à tout autre régime. Quand bien même on aurait prouvé que telle personnalité du parti républicain est indigne, on que tel groupe est coupable, la République en elle-même se trouve-t-elle atteinte et frappée? Non, certes; une monarchie en revanche est solidaire de tel favori ou de telle coterie, à plus forte raison de ses princes. Le principe y paye toujours les fautes des hommes. Rien de pareil en République; c'est ce que nous avons toujours dit. Il ne saurait nous déplaire de voir des adversaires le contester à leur tour, fût-ce avec une intention maligne. L'intention maligne se perd dans le flot des choses polémiques, tandis que la vérité de l'observation subsiste.

M. EMMANUEL ARÈNE, dans la *République française* :

M. Cornély s'est offert deux colonnes d'ironie contre la République. C'est un peu long, pas pour M. Cornély assurément, mais pour la République. Elle paraît devoir, néanmoins, supporter allègrement la chose, et il ne serait pour nous pas impossible, tout compte fait, que l'article de notre confrère monarchiste tournât contre la monarchie. Il est vrai que M. Cornély pourra nous répondre par la phrase admirable que je lisais l'autre jour, dans la *Gazette de France* : "Aucun de vos arguments ne peut atteindre la monarchie." Je crois bien! elle est morte. Cela rappelle la phrase consacrée des faits divers : "Tous les secours ont été inutiles....." ou bien encore: "En vain les hommes de l'art....." Cela veut dire qu'il y a un cadavre dans la pharmacie d'à côté....

Ce qui développe ainsi l'ironie de M. Cornély, c'est qu'on peut se permettre, en République, ce qui serait absolument impossible sous une monarchie. Il existe, par exemple, que sous la monarchie il serait absolument interdit de se suicider. J'avais cependant entendu parler d'un certain archiduc Rodolphe, prince royal, héritier d'une illustre couronne..... Je le croyais sincèrement royaliste, et je ne soupçonnais pas que l'Autriche fût en République. Mais je m'étais trompé. M. Cornély est très affirmatif sur ce point: on ne se suicide que sous la République. Sous la République encore, on ne procrée pas, ce qui est une autre manière de suicide, le suicide avant la lettre: mais cela, Cornély, c'est de la vie privée..... A-t-on jamais empêché quelqu'un?.... Le ministère a-t-il mis quelqu'entrave?..... Vous avez des faits à produire?....Produisez, Cornély, produisez!

Il y a un certain nombre d'autres arguments: le budget ne plaît pas à Cornély, n'est que le ministre des finances est mauvais. Il est en excédence, dit notre confrère; comme le duc d'Orléans, alors, qui a pu si bien se nourrir sans éclater. On a nommé le général Brugère divisionnaire, et M. Cornély en profite pour attaquer M. le président de la République; on a nommé M. Goueny de Bonneyrolle commandeur, et M. Cornély ne perd pas l'occasion de dire son fait au garde des sceaux. Il pleut, et M. Cornély attaque le ministre de l'agriculture; une barque chavire, M. Cornély s'en prend au ministre de la marine.... Deux colonnes, je vous dis, deux colonnes d'ironie dont la conclusion est celle-ci: voilà des choses qui ne pourraient pas se passer en monarchie, ou qui, alors, seraient terribles pour la monarchie. Il vaut bien mieux qu'elles se passent en République. Donc, vive la République! C'est là où est l'ironie. Déjà, avant M. Cornély, on avait dit: "Je n'aime pas les épinards, et c'est bien heureux, car si j'aimais les épinards...." Le reste est connu. Seulement l'ironie est une arme à deux tranchants et, dès le début de l'article, je me suis dit: "Voilà Cornély qui va se couper!" Cela n'a pas manqué. Imaginez-vous, par exemple, qu'il aborde ainsi—deux colonnes, pensez donc!—la question extérieure. Et savez-vous comment? Sous la République, dit-il, il est permis de recevoir des camouflets, parce que c'est tout le monde qui les reçoit, mais, sous la monarchie, ce serait le roi et quand on touche à un roi, ah! mais!.. Là encore, Cornély, il me semblait que tout récemment l'amour-propre du Portugal avait passé un très vilain quart d'heure. Il y a un roi, pourtant, en Portugal. Cornély, et vous savez comment s'est terminée l'affaire. Nous ne blâmons pas, étant trop sympathique à ce petit peuple: nous constatons seulement. Il y eut une autre nation qui nous intéresse encore davantage, et qui s'appelle la France. Elle était, il y a une vingtaine d'années, en monarchie. Ce n'était pas, il est vrai, sous un roi, c'était sous un empereur, mais je ne pense pas que Cornély fasse grande différence. Il y eut une guerre dont la femme du souverain disait: "C'est ma guerre!" On sait comment elle tourna. Ce fut peut-être sa guerre à elle, mais ce fut sûrement notre ruine à nous, et nous n'en sommes pas encore très bien remis.

Voilà des choses, assurément, qui ne passeraient pas en république. M. Cornély a raison. Il y a bien des choses, en revanche, qui ne se passeraît pas en monarchie. On n'y verrait pas—je ne veux citer que cet exemple—la liberté de la presse dont nous jouissons et dont notre confrère Cornély profite selon son droit. On ne pourrait pas assister à d'aussi copieuses débauches d'ironie, et comme, à tout prendre, M. Cornély attaque le président de la République, le Parlement, et cinq ou six ministres, ce serait beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour le traduire en correctionnelle et faire saisir le journal où il écrit.... Telle est, entre autres, une des différences que M. Cornély ne signale pas, mais qui n'en existe pas moins entre la monarchie et la République!

Eckert, chez P. Werlein, 135 Canal, peut vous vendre Pianos orgues musique, ou instruments de musique.

L'Ague Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

LOUISIANE.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 9 août:

Il s'est fondé une nouvelle Association de bâtisse et d'emprunt, à Marksville, cette semaine. C'est la seconde qui s'organise ici, depuis deux mois.

—Nous avons fait une tournée, cette semaine, le long du Bayon des Glaises. Les récoltes y sont superbes, même là où les terres ont été inondées.

—Notre récolte de coton promet d'être d'une rare abondance, mais on craint beaucoup la prochaine apparition du ver de coton; on s'attend à ce qu'il arrive plus tôt qu'à l'ordinaire. Nos planteurs doivent donc, sans retard, se mettre sur leurs gardes; c'est de la vigilance, surtout, qu'il faut, en pareil cas. Les cultivateurs devraient placer des lampes dans leurs champs, la nuit, pour détruire les papillons, avant qu'ils aient eu le temps de déposer leurs œufs. Il vaut mieux prévenir l'apparition des larves que d'attendre, pour les combattre, qu'elles aient infesté les champs. On s'est, dans beaucoup de localités, servi, avec succès, de lampes de ferblanc, avec huile de charbon. Les planteurs cotonniers qui en ont fait usage, n'ont qu'à s'en louer. Ces lampes coûtent très peu; nous ne devrions pas hésiter, en présence du danger que nous font les papillons, ne sont pas détruits par ce moyen, si quelques chenilles paraissent plus tard, il sera toujours temps de se servir du vert de Paris. Ces chenilles étant alors, en assez petite quantité, leur destruction deviendra plus facile et plus rapide.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 9 août:

Nous avons de bonnes nouvelles de Bordelonville. Il est tombé une abondante pluie, samedi dernier, ici; elle a fait un bien immense au coton. Celui qui été semé après le retrait des eaux, est aussi beau que l'autre; il pousse rapidement. Nous en espérons un excellent rendement.

Le *Caucasian*, Shreveport, paroisse Caddo, du 9 août:

On nous écrit, de Conshatta:

"Conshatta, petite localité de 564 habitants, est la capitale de la paroisse Rivière Rouge. La plus grande partie de cette paroisse se compose de terres basses, longeant la rivière et les nombreux cours d'eau qui s'y jettent. Les terres élevées sont aussi extrêmement fertiles, et peuvent à peu près tout produire, y compris les fruits.

Voici le tableau statistique de la population:

Paroisse	11,338
Conshatta	564

Valeur assessée de la propriété foncière.....$ 690,645
Valeur assessée des autres propriétés.....$ 271,596
Total.....$ 962,241

Total pour cette année	$1,015,000
Acres en coton	47,000
Balles de coton	11,721
Acres de maïs	9,786
Boisseaux de maïs	154,605
Acres en avoine	303
Boisseaux d'avoine	4,660
Pieds de plantes	2,100,000,000
Pieds de cyprès	100,000,000
Recettes de coton à Conshatta (balles)	4,500

M. Armstead établit une fabrique d'huile de coton, en face de Conshatta. Cette fabrique pourra travailler 20 tonnes de graines par jour.

Si l'on avait les moyens de transport convenables, on pourrait aisément recevoir, ici, 15,000 balles de coton.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines, du 9 août:

La perspective, pour le riz, est très belle; nous ne pouvions désirer mieux. Nous avons eu, jusqu'à présent, un temps extrêmement favorable. Qu'il ne nous arrive pas d'ouragans, d'ici au 15 septembre, et tout sera sauvé. Le résultat de la moisson sera plus que satisfaisant. D'ailleurs, les prix ont tout l'air de vouloir se maintenir. Le marché est très peu approvisionné. Les nouvelles que nous recevons des Indes et du Japon, indiquent que ces contrées jetteront, cette année, peu de riz, sur le marché. Nos planteurs pourront donc faire de l'argent.

—La récolte de cannes, cette année, peut être classée No 1. Plaquemine produira plus de sucre que jamais. Magnolia, Belair, Scarsdale et bien d'autres habitations ont des récoltes superbes.

Plaquemine est, décidément, en hausse, et nous n'avons qu'à nous féliciter de la situation.

—Quant aux orangeries, elles donneront sur toute la ligne. Buras fera une grande récolte. Nous avons pu nous assurer, lors d'une visite faite à ce village, la semaine dernière, que nombre de propriétaires ont vendu leurs oranges sur pied à un très bon prix.

Les arbres sont parfaitement sains; ils ont été très peu affectés par la gelée de mars.

Pointe Michel aura aussi un bon rendement.

Ainsi, nos trois principales récoltes—la canne, le riz, l'orange—sont plus que satisfaisantes. Si nous n'avons pas d'ouragan, Plaquemine touchera de beau revenus, cette année; ce sera, pour notre paroisse, une véritable année jubilaire.

—La coupe du riz commencera à la fin de la semaine prochaine, à Pointe-à-la-Hache.

—La soumission de M. R. A. Wilkinson, pour la reconstruction de la levée de Myrtle Grove, a été acceptée.

—M. Nelville Martin, de City Price, a expédié, à M. A. Soccla, Nouvelle-Orléans, par le steamer *Neptune*, le 31 juillet, trois sacs de riz brut, cultivé sur l'habitation Riceland. Plaquemines n'est pas en arrière, cette année. Cet envoi est peut-être le premier qui soit arrivé à la Nouvelle-Orléans, cette saison.

—Nous apprenons que le train du matin, de la Nouvelle-Orléans à Bohemia, recommencera bientôt. Les planteurs riziers, désireux de transporter leur riz, par chemin de fer, feront bien de placer leur produit près de la ligne, le plus tôt possible. Comme la récolte va commencer, le train de fret devrait reprendre son service, à partir de jeudi prochain.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 9 août:

Une voie ayant été pratiquée, d'une extrémité à l'autre de la brèche Nita, nos amis du haut de la paroisse ont pu se rendre, dimanche dernier, à la messe à l'Eglise St-Michel, et nos fournisseurs de pain et de viande peuvent faire le trajet sans avoir à passer sur l'eau.

—Les propositions pour la construction de la levée Nita, ont été ouvertes, samedi dernier, et le contrat a été accordé à raison de trente sous la yarde, à E. P. White, représentant S. L. James. Une des clauses du contrat est que l'entrepreneur aura deux cent cinquante hommes à l'œuvre, à la fin de cette semaine.

—Nous avons reçu de magnifiques échantillons de cannes à sucre, de l'habitation Elm Hall, paroisse Assomption. Cette habitation appartient à M. Léon Godchaux; elle est sous la gérance de M. Ben P. Bourgeois, assisté par son frère, M. Nemours F. Bourgeois. On nous dit que l'habitation roulera, cette année, 1000 arpents de cannes dont celles qui nous ont été envoyées sont réellement un échantillon.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 13 août:

Berwick est en plein progrès. La Berwick Shipyard Company, organisée par des personnes du voisinage, actives, entreprenantes, énergiques, qui ont fait dans le succès, vient de publier sa charte. Le *Review*, de Morgan City, souhaite cordialement le succès aux actionnaires. Il n'y a pas, dans cette partie de la Louisiane, un meilleur emplacement que Morgan City ou Berwick pour une pareille entreprise. Il y a des communications, par chemin de fer et eau, avec tout le monde; on y trouve en abondance le bois de construction. Tous les éléments de succès s'y trouvent heureusement combinés.

—Dans la paroisse Terrebonne, il se prépare un meeting qui doit avoir lieu à Houma, pour s'occuper des plaintes formulées contre le chemin de fer Morgan, qui établit, dans ses prix de frêt, des différences au détriment de certaines expéditeurs. On s'y occupera aussi de certaines améliorations à apporter dans le transport des voyageurs, en vue de leur accorder plus de confort.

—Il y aura, le 15 courant, à Amite City, paroisse Tangipahoa, un concert au bénéfice des fonds du puits artésien.

La *Gazette*, d'Amite City parle avec éloge de la petite localité de Roseland qui fait des progrès extrêmement rapides. On y bâtit de tous côtés; les améliorations y sont nombreuses. Nous sommes réellement fiers d'avoir des voisins aussi intelligents, aussi énergiques. Ils seront amplement récompensés de leurs efforts. Il s'élève maintenant une localité florissante, là où il y avait une pinière déserte, il y a quelques années.

—La "Building and Loan Association" d'Abeville, est organisée et prête à entrer en activité.

—Dans la paroisse Rapides, la première balle de coton a été expédiée, le 9 courant, par Rob Kinkead, à MM. Wm. Hill et Cie., acheteurs de coton, à Alexandrie. Elle pesait 355 livres.

La bâtisse du *Daily Times*, d'Alexandrie, a été commencée, la semaine dernière; elle doit être achevée dans trois semaines. Le premier numéro du journal paraîtra le 15 septembre.

On va réparer les quais d'Alexandrie.

La Compagnie du Southern Pacific—dit le *Town Talk*—élève si haut le niveau de sa voie, que les habitants d'Alexandrie n'ont plus peur de voir Front street inondée. La levée que l'on construit sera assez haute pour pouvoir rendre invisible un homme à cheval, du côté opposé de la rivière, à l'heneville.

—Les citoyens de Conshatta, paroisse Rivière Rouge, font leur provision de toiles d'emballage et d'attaches en fer. La jute semble avoir la préférence sur le coton. Il ne se fabrique plus que peu de la nouvelle toile.

—Le *Vindicator*, des Attakapas, paroisse Lafayette, dit que la ramie récoltée chez le colonel Breaux, a été transformée en fibre par le décorticateur Kaufman. Elle a l'aspect de la plus belle soie. M. Kaufman va revenir, ici, pour décortiquer la seconde récolte. Il doit apporter, avec lui, plusieurs spécimens d'étoffes fabriquées avec la ramie décortiquée par sa machine, il y a quelques mois.

Grâce aux améliorations apportées dans la culture et dans la décortication, c'est une industrie qui doit rapporter autant que celle de la canne à sucre—avec cette différence, que les frais de production sont au moins de moitié moindres.

—Le tracé de la ligne de la Nouvelle-Orléans et Northwestern, a été achevé par les ingénieurs de la Compagnie, la semaine dernière, à partir de Rayville jusqu'à Bastrop, paroisse Morehouse. A Bastrop, la propriété hausse rapidement de valeur.

—Dans la paroisse Ascension, à Donaldsonville, on vient d'élever une colonne, ou large planche, au pied de la rue Lafourche. Les différents degrés de hausse ou de baisse du fleuve y sont indiqués, à l'usage des bateaux qui passent.

—Dans les paroisses Calpasieu et Acadie, il s'est vendu plus de 100 machines pour nettoyer le riz. On compte sur un énorme rendement.

Le moulin, à Rayne, est livré à la direction du colonel James Webb.

Le *Signal*, de Crowley, dit que l'on compte, dans cette section, envoyer au moulin, de 750,000 à 1,000,000 de sacs de riz, contre 300,000 l'an dernier.

—A Arcadie, paroisse Bienville, il se monte une Compagnie, au capital de $25,000, pour fabriquer un appareil dit Hermetical compound, de Colman, dans le but de conserver les œufs frais pendant deux ans.

La nouvelle banque d'Arcadie commencera ses opérations le 15 septembre.

—A Mansfield, paroisse De Soto, les nouvelles lampes qui servent à l'éclairage des rues, ont un plein succès. Mansfield ressemble, maintenant, la nuit, à une petite ville.

—L'élection, en vue d'une taxe de cinq mills, en faveur du chemin de fer de Lac Providence et Western, paroisse East Carroll, a eu lieu la semaine dernière. La taxe a été adoptée à l'unanimité, moins deux voix.

—Les scieries de la paroisse Iberville expédient, maintenant, des bardeaux en quantités énormes, au Kansas, dans le Nebraska, l'Iowa, le Missouri, l'Illinois, etc. Ces scieries ont de la peine à répondre aux commandes qui leur sont envoyées.

—A Bâton Rouge, le Bureau des Commissaires de levées du district de l'Atchafalaya s'est réuni samedi dernier; il a résolu de faire appel aux entrepreneurs pour la construction de 600,000 yardes cubes de levées.

—La Compagnie des waters works de Bâton Rouge a établi une pompe sur la rive du fleuve, afin de fournir de l'eau à Iberville, à l'époque des basses eaux.

Le *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 9 août:

Recettes du marché aux bestiaux pour la semaine finissant le 8 août:

	Têtes
Bœufs	1810
Veaux	2381
Cochons	491
Moutons	459

Les recettes ont été faibles; néanmoins, les prix ont baissé. Il y a, ici, peu de bœufs de choix. Voici les prix:

Bœufs de prairie, choix, 2 1/2 à 3 cents; bœufs de prairie, 2e qualité, 2 1/4 à 2 1/2; vaches, 2 1/4 à 2 1/2; génisses, de $8 à $10,50; veaux, à bas prix, de $5 à $7 50.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici égalé le nombre des cures merveilleuses et des ventes immenses faites chaque jour.

Les maux d'estomac.

REMÈDE EFFICACE PRÉCONISÉ, PAR LE DR GERMAIN SÉE, A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS.

Peu de douleurs sont aussi vives que celles dont le siège est à l'estomac, et le seul remède reconnu, jusqu'à présent, d'une certaine efficacité, est la morphine, mais l'emploi de ce médicament présente divers inconvénients parmi lesquels ceux d'exciter les nausées et les vomissements, ainsi qu'une diminution de la sécrétion du suc gastrique, la perte de l'appétit et enfin la constipation.

Une préparation étudiée, de très près, par le docteur Germain Sée, serait un remède bien autrement efficace des maux d'estomac. Ce remède, c'est un extrait d'une plante des Indes orientales—le *cannabis indica* ou chanvre indien—plante que l'on cultive en Europe pour ses graines, dont on extrait de l'huile.

L'application de l'extrait du chanvre indien à la préparation de certaines médicaments, n'est pas absolument nouvelle, mais ces préparations nuisibles et souvent dangereuses, dans la composition desquelles on le faisait entrer, étaient devenues suspectes aux médecins. M. Germain Sée a repris cette substance et a reconnu qu'elle exerce, sur les membranes de l'estomac, une action très rapide et très efficace. Elle semble anesthésier la muqueuse et le système sensitif de l'estomac, et son premier effet est d'annuler la douleur si vive que produisent les aliments quand ils pénètrent dans un estomac d'une débilité extrême. Cette suppression de la douleur est telle, que des femmes qui souffraient cruellement, même en se contentant pour toute nourriture de quelques gorgées de lait, ont pu, après administration des premières doses d'extrait de chanvre indien, absorber impunément des aliments solides d'une digestion laborieuse.

Il en est de même des autres sensations douloureuses qui peuvent affecter l'estomac—effets de chaleur intense et insupportable, effets des rescrrement, de tension, les irradiations douloureuses qui se répercutent de la poitrine vers l'dos, les névralgies intercostales. Ces accidents disparaissent rapidement à la suite de l'administration du *cannabis indica*.

Après de nombreux exemples de soulagement et de guérison et l'énumération des affections auxquelles on peut opposer les médicaments qu'il recommande, M. Germain Sée termine en soumettant à l'Académie les conclusions de son travail. D'après lui, le chanvre indien doit être administré à la dose de cinq centigrammes, divisée en trois paquets à prendre, par jour, dans une potion. Cette dose ne doit pas être dépassée, car, plus forte, elle devient toxique, et provoque l'ébriété.

Le chanvre indien serait donc le véritable sédatif de l'estomac; il ne présente aucun des inconvénients narcotiques de l'opium et du chloral, ni ceux des sels absorbants, comme le sous-nitrate de bismuth, ni les dangers des autres médicaments sédatifs, tels que le bromure de potassium et l'antipyrine, qui, dit-il, exercent sur le tube digestif des effets généralement défavorables. Il ne reste plus qu'à déterminer complètement, à classer les effets du chanvre indien, et à régler le mode d'application. Aussi, sur les observations de MM. Dujardin-Beaumetz et Hayem, la discussion sur le fond du travail présenté par M. Germain Sée au sujet des applications de l'extrait de chanvre indien aux maladies de l'estomac, a-t-elle été remise à six semaines. (Nous puisons ces renseignements dans les journaux de Paris du 2 août.)

QUELQUES LIGNES AVANT LA VISITE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A OSTENDE.—Nous lisons dans la *Liberté* :

"On fait, en ce moment, à Ostende, de grands préparatifs pour y recevoir l'empereur Guillaume. La petite ville qui doit juste sa célébrité aux huîtres engraissées et vertes dans ses bassins, prend l'aspect d'une métropole. Le roi des Belges et ses fidèles sujets y déploient toutes les pompes de l'hospitalité flamande pour fêter la présence du souverain dont le bisaïeul, comme roi de Prusse et membre de la Confédération germanique, opposa précisément le plus de résistance à la ratification du protocole du 15 novembre 1831 et à la reconnaissance de la Belgique. Pendant ce temps, la France, aujourd'hui dédaignée par ces oublieux voisins, mettait son épée dans le plus léger plateau de la balance. Si, par une marche forcée, l'armée française, consignée à la frontière, ne s'était pas portée sur Bruxelles, le 9 août 1831, le prince d'Orange, qui, la veille, avait mis en déroute les troupes belges et le roi Léopold, à Hasselt et à Louvain, aurait repris possession du pays, qui, probablement, serait encore aujourd'hui une province hollandaise.

Le 4 juin 1831, lors de l'élection du prince de Saxe-Cobourg comme roi des Belges, à la suite du refus du duc de Nemours d'accepter la couronne qui lui avait été dévolue, un député, J. Frison, prononça ces paroles intuitives: "Je refuse ma voix au prince de Saxe-Cobourg, parce que ce prince est hostile non pas au gouvernement français, mais à la France, et que je considère toute combinaison anti-française comme contraire aux intérêts de mon pays." En effet!"

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A. et J. Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

INSTITUTIONS.

Institut Carnatz.

Mlle Léonie de Vérenne directrice. 222 rue Colisée, entre Quatrième et avenue Washington. Pensionnat et Externat de jeunes demoiselles. La vingt-sixième session commencera le 1e octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut. 10 août—2m—dim mar jeu

COLLÈGE JEFFERSON.

Paroisse St-Jacques, Lne.

Sous la direction des Pères Maristes.

Ce Collège est situé à Collège Point sur les rives du Mississippi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, et a avec celle-ci des communications de toutes les heures par bateaux et par les chemins de fer "Mississippi Valley et Texas Pacific."

Conditions modérées.—La session commencera le 7 octobre. Pour toutes informations s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O., paroisse St-James, Lne.

2 août—au 7 oct.

Université Tulane de la Louisiane.—La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et Sophie Newcomb Memorial Collège commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.

WM. PRESTON JOHNSTON,
Président.

2 août—3m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

JMAS. T. DUGAZON, EDWD J. BOWRY, PIERRE FOUTE, H. GALLY, O. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, E. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS

24 fév

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverte de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er sept 1890.

Liste de publication

Aliotis, Henri	Laporte, Emile Guillaume
Besson, Samuel	Lemonnier, Léonard
Bentempe, Joseph	Morin, Joseph
Brassard, Jules	Ostalier, Charles Louis Auguste
Britault, Chevret, Edouard	Petit, Frédéric (veuve et enfants de)
Bibon, Jean, dit Lafond Fambrun	Prevost, Julien
Blanchy (veuve) née Gardemal	Richard, Georges
Champagne, François	Tarant, Louis
Chéret, Bernard, Baptiste	Tourres, Antoine
Courtadon, Jean	Vialleton, Antoine dit Claudius
Défourcade, Jean Marie	Voisin, Auguste
Défourcade, Jean Baptiste	
Gallice	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er août 1890.

Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

Le Dr MIOTON,

A transféré son domicile au No 315 de la rue des Remparts, près Esplanade.

Heures de consultations. à sa résidence, de 1 heure à 2 heures et demie P. M.

A son bureau, 217 Canal, heures de consultations de 3 à 4 heures P. M.

2 août—1 m.

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST, 135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.

13 août—1 an—dim mar ven

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce parfaitement, mécanique à la main à double répétition, sans avoir recours à aucun autre moyen pour le maintien de l'accord. Ces pianos sont vivablement un volcanit et une parenté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

Pour fumer et chiquer

LE TABAC "PICAYUNE"

EST LE PLUS RECHERCHÉ.

Demandez cette marque et essayez d'un paquet de 2 onces (6 cts), donnant lieu à une prime consistant en une montre en or avec sa chaîne.

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.

"LIMITED."

91 et 93 rue de Chartres, Nlle-Orléans.

13 avril—1 an dim mar ven

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent d'ivoire et d'argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse en physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques négligées avec succès. Les maladies de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'autres drogues nuisibles à la santé. Cures sûres. Rétrécissement de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

15 déc—1 an

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

**Marchands de V